ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Soutien aux otages détenus par le Hamas

Question écrite n° 2150

Texte de la question

M. Julien Odoul interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur son dernier déplacement au Proche-Orient. En effet, M. le ministre s'est rendu en Israël, plus précisément à Jérusalem, le jeudi 7 novembre 2024. Pendant ses différents déplacements et rencontres avec les ministres et conseillers du gouvernement israélien, M. le ministre arborait sur sa veste le *pin's* jaune, en soutien aux otages toujours détenus par le Hamas depuis les attaques terroristes du 7 octobre 2023, dont deux compatriotes font partie. En arborant ce symbole, M. le ministre exprime publiquement l'engagement de la France, qui est de ne pas oublier les victimes de ces attaques ignobles et manifeste sa détermination à réclamer leur libération. Cependant, plus tard dans la journée, quand M. le ministre a rencontré le président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, à Ramallah, le *pin's* avait été retiré de sa veste. M. le député demande des explications quant à ce deux poids deux mesures. La France ne doit jamais cesser de demander la libération de tous les otages et ne doit pas céder, ni aux intimidations, ni au renoncement. En retirant ce *pin's* devant le président de l'Autorité palestinienne, M. le ministre envoie un terrible signal qui revient à courber l'échine face aux terroristes du Hamas et à faire marche arrière dans son soutien aux otages. Cet effacement symbolique rappelle les différents et tristes revirements et contre-pied du Président de la République qui, depuis un an, aura opéré un virage à 180 degrés. En effet, au lendemain du 7 octobre 2023, le chef de l'État déclarait vouloir constituer une coalition militaire internationale contre le Hamas. En octobre 2024, il qualifiait de « barbare » la riposte israélienne. Au regard de ces inconsistances et absences, il est essentiel que M. le ministre explique ce retrait symbolique de l'emblème des otages qui a pour conséquence de toucher à la crédibilité de la diplomatie française dans son engagement pour la libération immédiate de tous les otages et dans la lutte contre le terrorisme islamiste.

Texte de la réponse

Depuis le 7 octobre 2023, la France a appelé avec constance à la libération de tous les otages qui demeure une priorité absolue. Le Président de la République s'est rendu en Israël au lendemain des attaques terroristes du 7 octobre pour réitérer la solidarité totale de la France. Nous déployons tous nos efforts afin de permettre la libération des otages retenus par le Hamas. Le 7 octobre 2024, le Président de la République a reçu les familles d'otages françaises à l'Elysée. De la même manière, la France a pleinement soutenu les négociations pour parvenir à la libération de tous les otages, parmi lesquels se trouvaient deux Français, et instaurer un cessez-le-feu à Gaza. L'Autorité palestinienne est, par ailleurs, un interlocuteur privilégié dans la résolution du conflit, et notamment en ce qui concerne le « Jour d'après ». La France soutient le retour d'une Autorité palestinienne réformée à Gaza. Cette dernière ne doit pas être tenue pour responsable des attaques terroristes perpétrées par le Hamas, que la France condamne fermement.

Données clés

Auteur : M. Julien Odoul
Circonscription : Yonne (3e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE2150

Numéro de la question : 2150
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 novembre 2024, page 6035
Réponse publiée au JO le : 18 mars 2025, page 1847